

Diplôme acquis :

Formations et études :

Date : ____/____/____

Signature :



2 STAGES DE FORMATION OBLIGATOIRES :

- ▶ Du lundi 10 au vendredi 14 février 2020
- ▶ Du lundi 6 au vendredi 10 avril 2020

TEST DE SÉLECTION :

- ▶ le 14 décembre 2019
- ▶ le 25 janvier 2020

INFOS & INSCRIPTION :

Piscine Robert Flavier

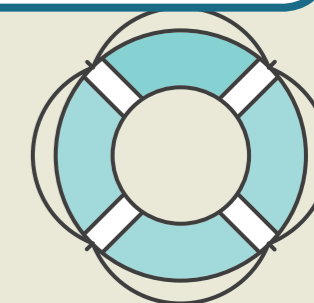
Route de l'Arboras
34 130 Lansargues

04 67 12 80 60 - 04 67 12 80 51
piscine.lansargues@paysdelor.fr



Dès 17 ans,
devenez sauveteur !

Formation BNSSA 2020



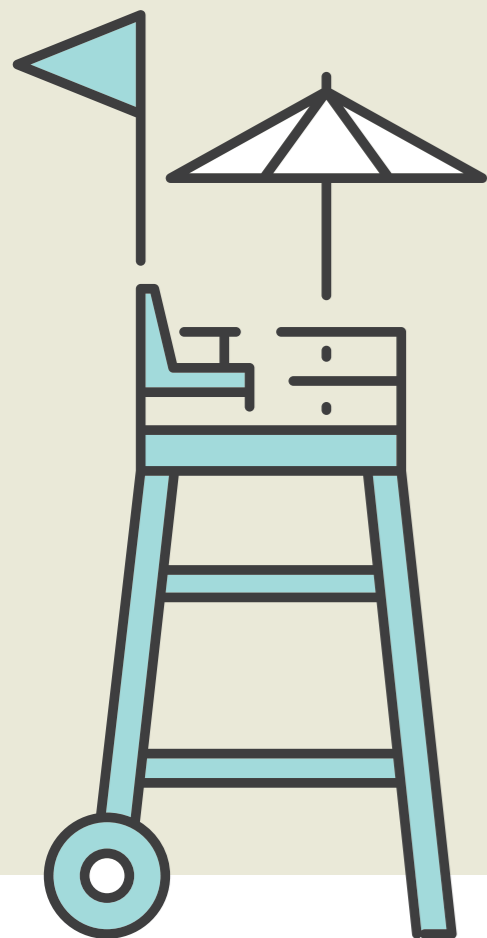
Seulement 20 places



Suivez-nous  

CANDILLARGUES - LA GRANDE MOTTE
LANSARGUES - MAUGUIO CARNON
MUDAISON - PALAVAS-LES-FLOTS
SAINT-AUNÈS - VALERGUES

www.paysdelor.fr



LE BNSSA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) est un diplôme qui permet, dès 18 ans, d'exercer des missions professionnelles de surveillance et de sauvetage dans les piscines privées, les plages publiques ou privées, ainsi que d'assister les Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS) dans la surveillance des baignades d'accès payant. Il s'agit d'un diplôme national, permettant donc d'exercer partout sur le territoire français. Il nécessite d'être remis à jour tous les 5 ans, il s'agit du « recyclage ».

COMMENT OBTENIR LE BNSSA ?

Pour obtenir le diplôme, il faut suivre une formation continue sanctionnée par des épreuves théoriques et des épreuves pratiques en bassin.

L'agglomération du Pays de l'Or a signé un partenariat avec la Fédération Nationale des Maîtres Nageurs Sauveteurs (FNMNS) pour pouvoir dispenser la formation continue dans ses piscines. La première session de formation a lieu en 2019.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- ▶ Être âgé de 17 ans révolus au jour de l'examen
- ▶ Justifier d'une réelle motivation pour les métiers de l'encadrement des activités aquatiques et de la natation
- ▶ Pratiquer régulièrement la natation
- ▶ Répondre aux exigences médicales d'entrée en formation
- ▶ Réussir le Test de sélection

LE TEST DE SÉLECTION :

- Les épreuves :
- 300 m (100 m crawl, 100 m dos crawlé, 100 m brasse)
 - 75 m avec (25 m crawl, 12,5 m crawl, 12,5 m apnée, 12,5 m crawl, 12,5 m apnée)
 - 200 m palmes masque tuba (- de 3'30 min)
 - 25 m crawl sans lunettes et 25 m remorquage mannequin (- de 1'10 min)

Le test de sélection se déroulera les samedis 14 décembre 2019 et 25 janvier 2020 de 16h à 18h à la piscine de Lansargues sur inscription préalable (remplir et renvoyer le formulaire ci-joint).

LA FORMATION :

La formation se déroule sous la forme d'un stage (2 x 5 jours) à la piscine Robert Flavier de Lansargues. Elle comprend deux cours de natation quotidiens (2x1h15), des cours de secourisme et cours théoriques de réglementation en salle, et la possibilité de s'entraîner sous le contrôle d'un maître nageur, une fois par semaine entre les deux périodes de stage.

Deux périodes de stage obligatoires :

- ▶ Du lundi 10 au vendredi 14 février 2020
- ▶ Du lundi 6 au vendredi 10 avril 2020

COÛT :

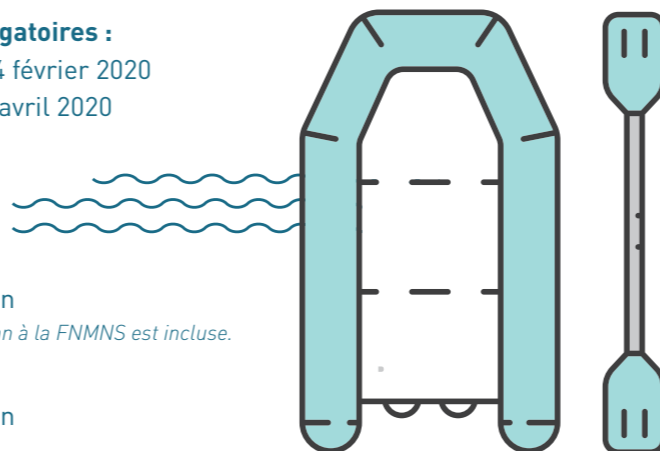
Formation initiale :

- ▶ 520 € + 30 € pour l'examen

L'assurance professionnelle pour un an à la FNMNS est incluse.

Recyclage :

- ▶ 270 € + 30 € pour l'examen



FICHE DE RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION TEST DE SÉLECTION

FORMATION BNSSA 2020

Nom d'usage :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Age :

Lieu de naissance : Code postal :

Adresse complète :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :@.....